



Nous nous réjouissons d'être enfin sortis de cette période de confinement pour retrouver une situation sanitaire qui tend à s'améliorer et une campagne de vaccination qui bat son plein. N'oublions pas cependant les familles qui ont été endeuillées par ce fléau.

Nous tenons à ce sujet à remercier les soignants et les pompiers volontaires de nos deux villages qui ne comptent pas leur temps pour se rendre disponibles le week-end dans les centres de vaccination, pour tenter de gagner cette course contre le virus.

Le travail comme l'école a repris, les commerces ré-ouvrent, les terrasses des cafés permettent de se retrouver à nouveau et les salles de restaurant accueilleront du public à partir du 09 juin. Nous en profitons pour saluer M. et Mme Chaumont du Grand Joly qui attendent impatiemment notre retour !

Des enjeux électoraux nous attendent fin juin. Les départementales et les régionales auront un impact important pour compenser les moyens limités que possède une petite commune de montagne comme la nôtre.

Nous vous souhaitons à tous, un bel été bien mérité !

Elections départementales et régionales

Un Département, une Région, ça sert à quoi ?

Le Département c'est :

L'action sanitaire et sociale, la gestion des routes et des déplacements, l'enseignement (Collèges), la culture, l'aménagement durable du territoire, la sécurité incendie, les politiques publiques

La Région c'est :

Le développement économique, la gestion des programmes européens, la formation professionnelle en apprentissage et en alternance, l'enseignement (Lycées), l'aménagement du territoire et l'environnement, les transports.

Commémoration du 8 mai 1945

Comme l'an dernier, la commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue en petit comité et en l'absence de public, en raison de l'épidémie de coronavirus. Richard Latarge, Maire de Sainte Agnès, Anne Berger, 1^{ère} adjointe au Maire et Frédérique Michel, conseillère municipale y ont participé.



Assistants maternelles et Multi-accueil

Etre jeunes parents n'est pas toujours chose facile, encore moins trouver une « nounou », comme on les appelle, lorsqu'il s'agit de retourner au travail.

Vous avez la possibilité de confier votre enfant à un Multi-accueil dont vous trouverez les coordonnées sur le site le-grésivaudan.fr puis « 100% pratique », puis « Multi-accueils » pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

Vous pouvez aussi choisir une solution de proximité. Vous trouverez sur le site sainte-agnes.fr, rubrique « Petite enfance », la liste mise à jour des assistantes maternelles qui exercent sur St Mury et Ste Agnès.

Sécurité routière des hameaux

Après un nouveau rendez-vous avec le Département, nous devons reprendre

les projets qui avaient été avancés. Ainsi, nous avons décidé de les faire réexaminer par des bureaux d'étude spécialistes de la circulation routière pour nous assurer qu'ils reçoivent la validation des services du département.

Nous vous rappelons que les trois points les plus sensibles concernent la traversée de La Bourgeat, le virage de la départementale au niveau de la Féliçotte (descente et montée des enfants du car scolaire en particulier) et la traversée de la Gorge.

Si les deux premiers projets devraient être rapidement réalisés, celui de la Gorge va être plus complexe et plus ambitieux, compte tenu de la longueur du trajet et l'arrivée de trois voies communales (Chemins de l'Etang, des Cascades, du Vorz). Il nécessite un travail plus important avec demande de subventions au département.



Aménagement de l'étang de la Gorge

Suite à un appel à projet publié dans Relief dès juin 2020, un groupe d'habitants de La Gorge et d'élus s'est constitué pour réfléchir aux aménagements possibles pour favoriser la cohabitation de tous. La dernière réunion a eu lieu le 26 avril dernier.

Sécurité des abords de l'étang : Des barrières « garde-corps » en bois vont être installées sur les abords du petit bassin afin de prévenir toute chute.

Parking : Il a été décidé de réserver deux emplacements pour le camion pompier, l'un pour permettre son retournement, l'autre qui sert à son stationnement pour accès à la prise d'eau. Le stationnement est interdit le long du mur du grand bassin.

Circulation : un panneau « roulez au pas » va être installé à l'entrée du chemin de l'étang et un rappel à l'entrée du site pour éviter que les engins motorisés ne mettent en danger les promeneurs (famille avec jeunes enfants par exemple). Les rodéos moto sont interdits.

Feux interdits

Gestions des déchets : une poubelle va être installée.

Bruits : Afin de préserver la tranquillité des riverains, un rappel sera affiché sur la situation de l'étang en zone habitée.

Aménagement : deux tables-bancs de pique-nique vont être réinstallées au fond du site.

De manière générale, un totem va être installé à l'entrée du site pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs mais aussi leur rappeler les « bonnes pratiques ».

Et le Conseil Municipal des Jeunes ?

Cette sortie de confinement correspondant à la fin de l'année scolaire et aux éventuels départs en vacances, nous avons décidé de remettre en route la procédure d'élections du CMJ à la rentrée scolaire

Dès la 3^{ème} semaine de septembre, nous organiserons un samedi matin un petit déjeuner auquel seront invités les jeunes intéressés et leurs parents.

Le dépôt des candidatures aura lieu fin septembre et les élections début octobre.

Un rappel de ces informations sera adressé à chaque jeune par courrier postal dès la prochaine rentrée des classes.

A vos marques... Prêt ? A septembre !

Employés techniques...

Après le départ d'Albert Escudero et son remplacement par l'arrivée de Damien Sabatino depuis début avril, Cédric Mars, employé technique à mi-temps, a obtenu sa mutation. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Finances

Le conseil municipal du 24 mars 2021 a validé les comptes administratifs de l'année 2020 et voté le budget 2021.

L'année 2020 a été particulière à double titre. C'est celle du passage de relais mais aussi de la pandémie de Covid-19. La saine gestion mise en place par l'équipe précédente a permis d'équilibrer durablement les comptes de la commune et l'année 2020 s'est terminée avec une trésorerie largement positive, bien au-delà de la limite des 50 000 € fixés, et permet d'envisager d'autofinancer quelques investissements.

Fort de cette situation, le Conseil Municipal a pu voter une nouvelle baisse de 0,5 % du taux des impôts locaux en 2021. L'objectif reste toujours de ramener petit à petit les taux de nos impôts communaux à un niveau équivalent à celui des communes voisines.



Budget

de fonctionnement

60% des ressources de fonctionnement sont des recettes fiscales. Elles sont complétées par des produits des services publics, locations, baux, productions hydro-électrique et photovoltaïque et des coupes de bois (30%) qui sont restées stables. Les ressources directes attribuées par l'Etat (10%) sont en constante diminution (moins 6,5% entre 2016 et 2020) : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), accordée en fonction de sa population, est complétée par une Dotation de Solidarité Rurale (DSR).

Les charges à caractère général (petits matériels, entretien, réparations, assurances...) et les charges de personnel, respectivement 1^{er} et 2^{ème} poste de dépenses ont été moins élevées du fait des périodes de confinement et du départ de la comptable fin février (Remplacée par Estelle arrivée en octobre).

Le résultat comptable 2020 est donc confortable et s'élève à 148 546 €.

Endettement

En avril, un nouvel emprunt de 25 000 € a été contracté pour financer l'achat d'un véhicule (auto-financé à hauteur de 5 000 €) pour le service technique afin de remplacer l'ancien accidenté.

En 2020, les remboursements d'emprunts se sont élevés à presque 161 000 € (66% des dépenses d'investissement), dont 100 000 € de prêt relais contracté en attente du versement des subventions liées au projet école et bibliothèque avec accès PMR. 80% des charges annuelles ont été contractées avant 2014. Les graphiques, page suivante, précisent la nature des investissements réalisés et le détail des anciens emprunts.

Les documents détaillés sont disponibles en mairie

Synthèse des comptes administratifs 2020 et du budget primitif 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2020		BUDGET PRIMITIF 2021	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		Fonctionnement	
453 791	602 337	546 600	546 600
Investissement		Investissement	
241 936	358 569	400 132	400 132

Budget d'investissements

Mis à part le véhicule et l'école, les **principaux investissements** réalisés ont été **autofinancés** sur notre trésorerie pour la partie non subventionnée :

- **Matériel service technique** 32 000 €
- **Voirie** 26 500 € subventionné pour 50% du montant HT
- **PLU** 9 500 € subventionné à 40% du montant HT
- **Bâtiments communaux** 6 500 €
- **Matériels informatiques** 4 000 € (école et mairie)

Rénovation du réseau d'eau du Mollard

Suite à des problèmes de fuites récurrentes sur le réseau d'eau potable du Mollard, le remplacement des conduites vétustes a été entrepris à partir du mois d'octobre 2020. Le chantier qui a perturbé la circulation pendant plusieurs mois est à présent terminé. Ces travaux d'un montant d'environ 240 000 € ont été financés par **la communauté de communes** et subventionnés par l'agence de l'eau (120 000 €). Nous avons profité de cette intervention sur le réseau d'eau pour remplacer les anciens poteaux incendie. Afin de faciliter les interventions du SDIS, une borne incendie a également été déplacée en bordure de route départementale. Le coût du remplacement des poteaux incendie s'élève à environ 14 000 € à la charge de la commune.

Bientôt la montée en alpages !

Le bail avec le Groupement Pastoral Jean Collet a été renouvelé pour cinq ans. Le 23 juin l'héliportage signera le début de la saison et fin juin Thierry Fournier et Patrick Pelle monteront leurs bêtes pour une nouvelle saison. L'abri bois clôturera les travaux du Habert du Mousset, qui nous le rappelons est désormais réservé aux bergers. Et les bovins ? Les bonnes volontés sont conviées le samedi 26 juin à la « corvée de début de saison » pour une montée des bêtes début juillet en forêt et mi-juillet sur les Jarlons.

Le compost était gratuit et en libre-service... pas le bois déchiqueté !

Nous avons été alertés sur le fait que des personnes indélicates venaient se servir en bois déchiqueté au dépôt de Clafey. Faut-il rappeler que cette réserve est notre bien commun et sert à la chaudière municipale qui alimente le chauffage de l'école et de la Mairie ? Un panneau informatif le mentionne.

Feux interdits !

Nous vous rappelons que les feux à l'air libre sont interdits pour tous. Nous vous conseillons la consultation du site de la Préfecture de l'Isère par le lien que vous trouverez sur le site de la Mairie sainte-agnes.fr

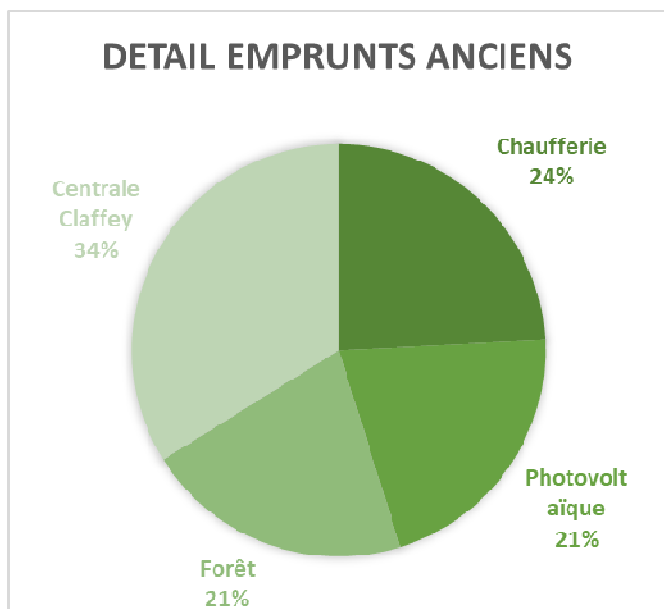
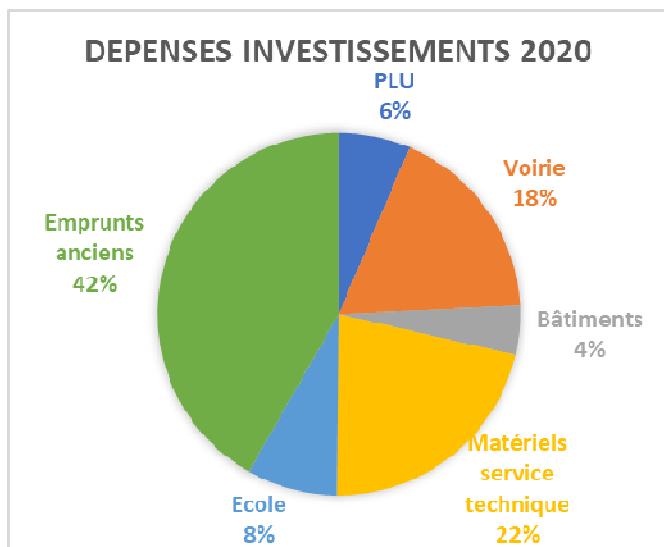
Bénévolat et Solidarité

Nous tenons à remercier les bénévoles qui nous ont signalé leur disponibilité en Mairie.

Merci à ceux qui nous ont permis de vider le silo de bois déchiqueté pour permettre une inspection de la vis sans fin de la chaudière municipale.

Merci aussi à ceux qui ont participé à la matinée de nettoyage du beffroi et la descente de l'ancien mécanisme de l'horloge. Notre église date du 11^{ème} siècle (voir 1^{ère} page).

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles !



Vie associative et festivités !



Nous arrivons bientôt en fin de saison, et ENFIN nous pouvons reprendre petit à petit nos activités hebdomadaires ensemble et en « présentiel » !

L'équipe des bénévoles prépare la saison 2021/2022 : activités hebdomadaires enfants & adultes, atelier permaculture, œnologie, les Ptits Philos, soirée théâtre et d'autres idées à l'étude !

Mais pour commencer cette nouvelle saison, la MJC a décidé d'organiser une soirée dans le cadre de **Belle-donne & Veillées le 18 septembre 2021**. Nous souhaitons profiter de cette veillée pour réunir les habitants de Ste Agnès et St Mury (les habitants des communes voisines seront les bienvenus aussi !) autour des associations de nos 2 villages. C'est pour cela que la MJC a invité ces associations à préparer cette soirée ensemble. Pour fêter ces retrouvailles et clore cette saison qui fut l'antithèse de la mission et des valeurs de notre MJC, nous vous proposons de nous retrouver pour



TROCK'n MUSIC le mercredi 7 juillet au Goupil à partir de 19h.



La tyrolienne de SAM

Le collectif la Tyrolienne de SAM remercie les habitants de Sainte-Agnès et de Saint-Mury-Monteymond pour leur participation à l'enquête publique sur le projet de tiers-lieu. Vous avez été plus de 120 à répondre à ce questionnaire et plus de 80 à souhaiter être informés de l'avancement du projet ! Nombreux sont ceux qui ont également manifesté leur envie de s'investir dans ce projet collectif et nous reviendrons vers eux prochainement. Des groupes de travail vont se constituer sur les différents thèmes proposés auxquels tous les habitants peuvent participer. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : enquetetyrolienne@ik.me

Une présentation des résultats de l'enquête est disponible sur les sites de Sainte-Agnès et Saint-Mury.

Cinéma

Le prince oublié

Le **dimanche 4 juillet** dans la cour de l'école de Sainte Agnès à la tombée de la nuit.



La belle époque

Le **samedi 28 aout** dans la cour de l'école de Saint Mury à 21h

La coupe Icare redécouvre

Le **12 septembre prochain !**



Naissances

o Andréa FIGONI le 26 mai 2021 à La Gorge

Décès

o Joseph SACHET, habitant du Fay, le 25 février 21

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :
Lundi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur RDV
Secrétariat joignable :
Lundi, mardi, jeudi 9h - 12h et 13h30-16h30
Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84
Email : mairie@sainte-agnes.fr
Web : www.sainte-agnes.fr
Relief – Directeur de publication : R. Latarge